

Allocution du président de l'IRAC, Allan Teramura, FRAIC

19 avril 2016

Célébration de la campagne de sensibilisation concernant le monument aux victimes du communisme

Ottawa

Les efforts concertés de personnes et d'organisations de la société civile qui se sont opposées à l'emplacement choisi pour l'érection du monument commémoratif aux victimes du communisme ont remporté un succès rare en cette époque où les intérêts politiques à court terme ont souvent préséance sur le design réfléchi et responsable.

Il est vrai que si le résultat des élections avait été différent, le résultat de notre démarche n'aurait peut-être pas été le même. Mais malgré tout, notre intervention a généré un débat sur le design urbain et les symboles nationaux qui s'est poursuivi pendant des mois, ce qui est, en soi, une réussite remarquable.

Je me souviens que le concours s'est déroulé en 2014, et que c'est au mois d'août que j'ai pris conscience de l'emplacement proposé, après que Don Butler a parlé de la lettre au premier ministre de Barry Padolsky dans un article du *Citizen*. J'ai dès lors envoyé un lien vers cet article à notre gestionnaire des communications, Maria Cook, en lui disant « Barry a raison. Ce projet sape le plan de design urbain actuel et fait fi d'une réflexion qui s'étale sur 100 ans. » C'est ainsi qu'a commencé cette campagne.

L'IRAC n'a pas l'habitude de s'opposer à une décision de planification du gouvernement fédéral. Nous préférons sensibiliser le public par la reconnaissance de réalisations qui sortent de l'ordinaire et non pas en condamnant des mauvaises décisions sur la place publique. Nous avons donc dans les mois suivants établi une stratégie et rédigé des projets de lettres tout en cherchant à trouver une approche qui créerait un équilibre entre l'expression claire de nos grandes inquiétudes et le besoin de maintenir une bonne relation de travail avec le gouvernement. Nous avons donc commencé à consulter des gens qui, nous le savions, avaient de l'expérience de travail dans la cité parlementaire et dans d'autres secteurs du gouvernement.

Nous espérions trouver une façon d'amener le gouvernement à renoncer à la position qu'il maintenait sans perdre sa dignité.

Le 13 décembre 2014, Shirley Blumberg a critiqué publiquement l'emplacement prévu pour le monument. Comme elle avait été membre du jury pour le concours et qu'elle était une architecte respectée, ce fut un moment extraordinaire. Peu après, Barry a communiqué avec l'IRAC pour savoir si nous avions l'intention d'intervenir et quels étaient nos plans.

Après avoir obtenu l'approbation unanime du conseil d'administration, le 5 février 2015, l'IRAC a publié un communiqué sur le monument que les médias ont repris. Quelques jours plus tard, le *National Post* a publié une lettre d'opinion de la rédactrice en chef de *Canadian Architect*, Elsa Lam, et l'Ontario Association of Architects a abondé dans le même sens. Dans le courant du mois suivant, Patrimoine Canada, l'Association des architectes paysagistes du Canada et l'Institut canadien des urbanistes ont eux aussi publié des communiqués pour s'opposer à l'emplacement prévu. Une coalition formée d'organisations de la société civile était maintenant formée et les conférences téléphoniques hebdomadaires ont commencé.

Toujours en mode conciliant, nous avons envoyé des demandes d'entrevue à plusieurs ministres, dont ceux du Patrimoine canadien et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ainsi qu'à la Commission de la capitale nationale, mais aucune suite n'y a été donnée.

Pendant ce temps, Barry collaborait avec les députés de l'opposition Mauril Bélanger et Paul Dewar, qui ont offert leur appui.

Shirley quant à elle, jonglait avec l'idée de présenter une demande d'injonction, et cette possibilité a été incluse aux plans de développement de la coalition.

Linda Dicaire, une ancienne chef de l'examen des projets d'aménagement à la CCN, a apporté à la coalition sa connaissance approfondie des modes de travail à l'interne à la CCN et a présenté des demandes d'accès à l'information pour tenter de faire la lumière sur ce qui se passait réellement à la CCN.

Les membres de la coalition avaient tous une vaste expérience de la planification dans la région de la capitale et avaient eu accès aux plans directeurs et aux documents d'orientation qui avaient formé la base de la planification des cités parlementaire et judiciaire pendant des années. Certains avaient même participé à leur préparation.

Robert Allsopp et Lyette Fortin, deux personnes responsables de la forme du plan actuel, ont donné deux présentations publiques sur l'histoire de la planification de la capitale.

C'est à cette époque que nous avons commencé à discuter avec Paul Champ, notre conseiller juridique, de la possibilité d'obtenir une injonction de la Cour fédérale.

La coalition a donc envoyé une lettre au président du conseil d'administration de la CCN, Russell Mills, en l'exhortant à défendre l'intégrité de la Vision et du plan à long terme, avec copies conformes aux membres du conseil d'administration de la CCN et de son comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier.

Une autre lettre a été envoyée au conseil d'administration de la CCN lui demandant de refuser l'approbation fédérale du design.

Deux jours plus tard, le 25 juin 2015, la CCN a approuvé la décontamination du site et le jour suivant, le 26 juin, les piquets de clôture apparaissaient sur le site.

Le même jour, l'IRAC, Patrimoine Ottawa, Shirley Blumberg et Barry Padolsky ont signé des affidavits pour la requête en injonction qui a été présentée à la Cour fédérale. La requête prétendait que la CCN avait agi incorrectement en commençant les travaux sans que le design n'ait été approuvé. La coalition a publié un communiqué de presse qui a été repris par les médias nationaux.

Au début du mois d'août 2015, le conseiller juridique de la CCN a informé Paul Champ que la prochaine réunion de la CCN au cours de laquelle le monument serait à l'ordre du jour aurait lieu après l'élection fédérale. C'est, comme on le sait maintenant, ce qui a mis fin au projet. Le monument devenait une question électorale et Barry a écrit aux partis de l'opposition en leur demandant de s'engager à relocaliser le monument s'ils étaient élus.

Comme vous le savez, les libéraux ont été élus à la majorité et moins d'un mois après l'élection, la ministre du Patrimoine, Mélanie Joly, a déclaré qu'elle prendrait « rapidement » une décision sur l'envergure et l'emplacement du monument, ajoutant que cette question était prioritaire dans son ministère.

En décembre 2015, la ministre Joly a annoncé que le gouvernement érigerait le monument dans le Jardin des provinces. Ce vendredi (22 avril 2016), des membres de la coalition rencontreront la ministre pour discuter des plans pour le nouvel emplacement.

D'une certaine façon, la proposition des victimes du communisme remplissait en elle-même toutes les conditions pour que ses opposants réussissent :

- un projet auquel à peu près personne, mis à part les idéologues radicaux, ne pouvait trouver de la valeur;
- une violation des principes élémentaires de design urbain tellement évidente, que même un enfant aurait compris;
- son érection dans une ville qui compte de nombreux professionnels du design compétents qui ont à cœur d'assurer la cohérence du plan.

Malgré tout cela, si nous ne nous y étions pas opposés avec tant de vigueur, le projet n'aurait pas été dans le radar des partis de l'opposition qui s'y sont opposés pendant la campagne. S'il n'y avait pas eu d'injonction, les travaux auraient débuté comme prévu et seraient en cours aujourd'hui.

Tout cela a commencé avec la lettre ouverte de Barry. Voilà qui nous rappelle à quel point une seule personne peut amorcer le changement. La démarche a pris la forme et la direction que lui a données une coalition multidisciplinaire qui a parlé d'une seule fois. Elle a remporté du succès à cause du généreux soutien financier et moral de citoyens engagés, comme vous l'êtes tous.